



Madame, Monsieur, Chers Amis,

J'ai pris la décision de mettre fin à ma fonction de maire fin septembre, en ayant engagé, fin juillet, la procédure de démission auprès du préfet.

En cette année 2018, j'ai tenu à accompagner la commune :

- durant le processus d'intégration au sein d'Évreux Portes de Normandie ;
- dans la finalisation de la révision du PLU, dont l'enquête publique se déroule du 21 août au 21 septembre.

Pourquoi une telle décision ?

- d'abord, le décès brutal de mon fils Franck, suite un arrêt cardiaque fulgurant, m'a fait prendre conscience de la fragilité de la vie ;
- des problèmes de santé, personnels et familiaux ;
- après une carrière professionnelle intense et une forte implication municipale depuis 1989, il est temps pour moi de consacrer du temps à ma famille et particulièrement à mes petites filles.

A partir d'octobre, je ne conserverai que mon mandat de conseiller municipal pour continuer à servir la commune autant que je le pourrai, dans le respect de mes valeurs.

Le conseil municipal possède dans ses rangs des membres compétents, à mes côtés depuis 2008 et 2014, qui poursuivront les actions engagées au bénéfice des jovifontains.

Conformément à la loi, le premier adjoint, Raphaël NORBLIN, assurera le suivi des affaires courantes dès l'acceptation de ma démission par le préfet, et organisera l'élection du nouveau maire par le conseil municipal avant le 15 octobre prochain. Le maire élu engagera ensuite les élections des nouveaux adjoints lors de cette même séance.

J'ai apprécié la qualité du travail réalisé avec des conseillers et des membres du CCAS toujours motivés, avec des employés municipaux très professionnels, rejoints parfois par de nombreux bénévoles. Merci à tous.

Madame, Monsieur, je vous remercie pour la confiance que vous m'avez exprimée depuis 1989. J'espère que mon action municipale aura été bénéfique pour la collectivité.

Au plaisir de se revoir dans les rues de notre agréable village.



Jacques Pouchin